

Contexte et objectifs

Coop de France Rhône Alpes Auvergne continue de développer un service juridique de proximité auprès des adhérents dans le cadre de ses missions d'organisme professionnel et d'activité d'ordre syndical. Afin d'apporter des réponses pratiques et concrètes aux dirigeants, de les appuyer dans le conseil le mieux adapté, il est nécessaire de travailler en réseau avec les juristes des autres fédérations, par branche ou filières ou régionaux. Les objectifs à poursuivre sont donc toujours la réalisation sur le terrain des actes juridiques, des formalités de plus en plus contraignantes pour accompagner les coopératives et leurs filiales et leur apporter un conseil pratique le plus approprié possible.

Réalisations 2007-2008

Juridique

Constitutions : Il a été créé une union dans le secteur de l'insémination animale avec rédaction de statuts et des actes d'accompagnement (assemblée constitutive, premiers conseils d'administration, premier bureau...) jusqu'aux formalités de constitution auprès du greffe du tribunal de commerce et procédure d'agrément auprès du Haut Conseil de la Coopération Agricole. Une société commerciale, SARL filiale d'une société coopérative agricole, a été créée et constituée dans le domaine viticole.

Dissolution liquidation : il s'agit de la dissolution d'une association et malheureusement et pour la première fois de la dissolution d'une société coopérative agricole et de sa SICA, dans le domaine viticole.

Mise à jour des statuts : plusieurs mises à jour ont été réalisées avec notamment des demandes d'extension de zone et des dossiers présentés au Haut Conseil de la Coopération Agricole, nouvel interlocuteur des coopératives, concernant des demandes de prorogation, d'immatriculation d'une coopérative qui avait omis de réaliser l'opération dans les délais impartis.

Intervention pour des assemblées générales ordinaires : avec les nouvelles dispositions prévues par la loi d'orientation agricole et une présentation détaillée des résolutions. Le travail en amont avait été réalisé en groupe de travail avec les juristes nationaux et régionaux du réseau Coop de France.

Enfin cette année a été plus particulièrement consacrée à l'accompagnement de dossiers pour des syndicats, des organismes professionnels, des GIE en vue de la réorganisation de leur mode de fonctionnement, voire de l'application des nouvelles législations (AOC, insémination, secteur ovins). De même une intervention conseil pour la constitution d'une société pour des éoliennes, la forme d'une SICA d'électricité a été retenue. Une étude a été demandée pour la rédaction d'un contrat pour une variété relative aux fruits et légumes.

Les fusions concernent un dossier entre deux coopératives du secteur laitier, une cuma et une coopérative et un mandat de gestion entre deux coopératives en vue d'une fusion lors du prochain exercice. Les dossiers sont toujours menés du début du rapprochement à l'issue des formalités auprès du greffe du tribunal et du Haut Conseil de la Coopération Agricole.

Il a été rédigé des cessions de parts sociales pour des SICA.

Formation : nous avons proposé aux adhérents plusieurs journées de formation ou d'information sur les thèmes suivants qui peuvent donner lieu à des interventions hors région :

- Loi de finances 2008 et actualité juridique et fiscale.
- Responsabilité civile et pénale des dirigeants de coopératives agricoles.
- Les fondamentaux de la coopération.

Réalisations 2007-2008

Quelques interventions en droit social ont été réalisées. Elles s'apparentent soit à du "SVP" social, notamment des questions relatives aux conventions collectives, des appuis en vue de la rédaction de certains contrats de travail, des questions sur les procédures de licenciement, les retraites..

Perspectives 2008-2009

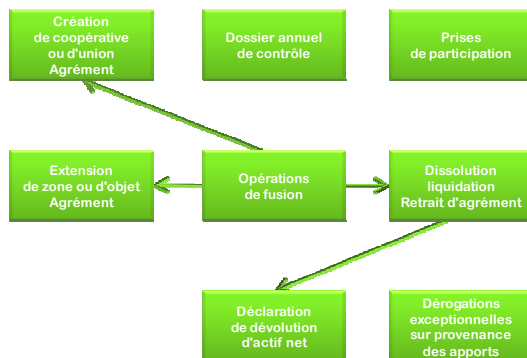
Les dossiers en préparation ou en cours concernent des fusions dans le secteur viticole, une fusion dans le secteur laitier, une restructuration et réorganisation entre deux unions et des sociétés (SAS, coopératives) dans le secteur viticole, des modifications dans les organismes du secteur du tabac, la constitution d'une SICA en vue d'une commercialisation commune entre coopératives agricoles du secteur laitier et vinicole.

L'année 2009 devrait être l'occasion de modifier les statuts des coopératives et unions, les derniers textes des options qui ont été travaillés en groupe de juristes, auxquels nous sommes associés, pour être soumis au Haut Conseil de la Coopération devant être prêts pour la fin de l'année.

Des fusions sont en gestation dans le secteur viticole.

Sont prévus également des journées de formation sur les principes de fonctionnement des coopératives notamment par rapport aux changements apportés par les nouveaux textes régissant les coopératives et leurs unions.

Haut Conseil de la Coopération Agricole (HCCA) De nouvelles formalités pour...



Nouvelles formalités nouveaux textes

Nous vous accompagnons :

- Etude préalable des statuts existants
- Présentation des nouveautés et des options
- Conseils et appui pour proposer les modifications
 - Assistance à l'assemblée générale possible
 - Rédaction des nouveaux statuts
 - Aide à la réalisation des formalités
- Assistance pour les dossiers instruits par le HCCA

